

# CGT



# RADIO FRANCE

Syndicat National de Radiodiffusion et de Télévision

Fédération Nationale des Syndicats du spectacle, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle C.G.T.

## Les cachetiers n'acceptent pas le cachot

Lors du « Téléphone sonne » scellant la fin de grève des journalistes, Jean-Marie Cavada a pu dire sans sourciller et sans être contredit que la question des intermittents à Radio France était pour lui réglée : « C'est une idée reçue, 7 standardistes étaient intermittents, ça a été réglé » !

En fait ils sont 22 et si leur sort est « réglé », à quel prix ?!

Depuis leur « règlement », ils voient leur salaire diminuer de 40% en moyenne, les CDD imposés aux téléphonistes d'émission ne sont qu'un scandaleux maquillage correspondant bien aux préconisations du rapport du Président du Collège des Employeurs de l'Audiovisuel, B. Gourinchas, qui « ne veut surtout pas créer d'emploi » !

Que sont les cachetiers de cette maison (réalisateurs, comédiens, producteurs, metteurs en onde, collaborateurs spécialisés...), des fantômes, des OVNIS sans droits ?

Pour le rapport Gourinchas « il est naturel que le motif de leur collaboration s'évanouisse une fois le projet abouti » et ce statut « n'est pas la galère trop souvent décrite ». Ils sont la bonne occasion pour qu'il préconise de « négocier une réorganisation du travail des permanents » par exemple par « l'évolution de certains métiers vers la polyvalence » !

Rappelons que les cachetiers, comme tous à Radio France ont subi le gel de la valeur du point d'indice depuis 8 ans !

Mais ce n'est pas tout, pour les cachetiers, le salaire a diminué ! :

- Aucune prime annuelle
- Pas de compensation pour le passage aux 35h
- Doublement de la cotisation chômage depuis juillet 2002 comme pour tous les intermittents sans compensation !

C'est bien la preuve qu'il existe des « intermittents maison » à Radio France !

Certes, comme il nous a été répondu, Radio France a également subi cette augmentation, mais son budget n'est pas le nôtre !

Pour celles et ceux qui ont des contrats de grille, la direction parle de gré à gré pour refuser toute mesure collective : mais le gré à gré n'existe plus pour l'immense majorité d'entre nous.

Une sorte de barème tacite nous est opposé comme une fatalité, hors toute négociation, pour faire barrage à toute discussion.

Pour rattraper un certain niveau de salaire, nombreux sont ceux obligés de multiplier les prestations, interdisant ainsi le métier à de nouveaux talents.

Pour les « vrais intermittents », les comédiens notamment, la direction nous a avoué en réunion des délégués du personnel être dans l'incapacité de remplir les nouveaux formulaires issus du fameux protocole !

Là encore Radio France ne se sent pas responsable. Pourquoi alors ne pas faire une déclaration officielle sur l'impossibilité d'appliquer ce nouveau protocole ?

Une telle déclaration de la part du principal employeur d'intermittents aiderait sans doute à son annulation.

Quelle garantie propose la direction aux intermittents « en attendant » que l'UNEDIC apporte les réponses ?

Il semble malgré tout que Radio France trouve encore de nombreux avantages à laisser une partie de ses salariés dans ce no man's land de l'intermittence !

Aucune négociation en vue, aucun rendez-vous pour les cachetiers : l'indifférence et le mépris pour toute réponse !

On préfère du côté de la direction le bricolage, le cas par cas qui fragilise chacun et nous aliène tous !

Mais nous existons et notre travail n'est pas clandestin lui !

La grille des programmes repose essentiellement sur nous : notre colère face au mur du silence opposé à nos revendications légitimes ne passera pas inaperçue pour les auditeurs.

Notre passion, notre patience ont des limites !

Le mépris de la direction porte l'entière responsabilité de notre colère.

L'ouverture de négociations pour les cachetiers, nous l'avons demandée de nombreuses fois, aujourd'hui nous l'exigeons !

## **Assemblée de tous les cachetiers de Radio France le vendredi 9 avril 04 de 12h 30 à 14h studio 106**

Paris, le 18 mars 04.

SNRT-CGT de RADIO FRANCE ☎ 116, avenue Kennedy 75220 PARIS CEDEX 16 pièce 9533

📞 01 56 40 28 83 📠 01 56 40 34 05 📧 e-mail : [radio-france.snrt-cgt@worldonline.fr](mailto:radio-france.snrt-cgt@worldonline.fr)

Site internet : <http://perso.worldonline.fr/cgt-rf>